

DOSSIER DE PRESSE

3^e édition
URBAN TRAIL DE ROMANS

Samedi 2
décembre 2017

Départ à 20h
Quai Ulysse-Chevalier

Inscriptions :
earp.fr

en soutien au

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

EARP
Équipement de course

ROMANS
SUR
ISÈRE

Présentation de la 3^e édition

En présence de : Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans, conseillère régionale ; Damien Got, adjoint au maire délégué aux Sports ; Charly Seel, conseiller municipal délégué à la Vie sportive ; David Robert, conseiller municipal délégué à la Politique événementielle ; Jean-François Juvin, président de l'EARP ; Claude Roncaglione, directeur de course EARP ; Tony Moulai, parrain de l'édition 2015 ; Christophe Genin, P.-D.G. du groupe Genin ; Sandrine Nodon, Le Romans des lunettes ; Thomas Huriez, 1083 ; Patrick Mainguené, Soft'In ; Bernard Cugerone, JRC Réflex ; Henri Chambris, directeur des Sports de la Ville.

CONTENU DU DOSSIER

p.3 – Communiqué de presse : Romans sportive et solidaire

p.4-5 – L'Urban Trail dans le détail

- Rappel
- Des parrains de choix
- Sponsors et mécénat
- Les petits plus
- Une course solidaire

p.5 – Les caractéristiques du parcours

p.6-7 - Running et patrimoine

p.7 – Le parcours de l'Urban Trail 2017

p.8-9 - L'Urban Trail pratique

- inscriptions
- pièces à fournir,
- catégories, récompenses,
- accueil intendance, ravitaillement

p.9 - L'EARP, c'est...

p.10-11 – Circulation, stationnement Mode d'emploi

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Urban trail de Romans : sportive et solidaire

Le 2 décembre, venez participer à la 3^e édition de l'Urban Trail de Romans organisée en soutien au Téléthon : Un challenge sportif doublé d'une bonne action.



Si vous aimez allier **sport et découverte**, vous aimerez l'Urban Trail de Romans qui, pour cette 3^e édition, vous entraînera, le samedi 2 décembre, à travers les rues de son **centre historique**.

Cette **course en nocturne**, avec un départ à 20 heures, de la collégiale Saint-Barnard (quai Ulysse-Chevalier), vous permettra, en effet, de découvrir, à la lueur des candélabres ou, mieux, d'une lampe frontale, toute la richesse de son patrimoine.

Montées, descentes, escaliers, chemins, routes goudronnées et autres rues pavées..., le circuit, composé de **deux boucles**, empruntera toutes les voies, des plus lisses aux plus chaotiques, soit environ **11,2 km** avec un **dénivelé positif d'environ 200 mètres et 635 marches**.

Un challenge pour certains, une découverte pour d'autres... doublés d'une bonne action, puisque, sur les 6 euros que vous coûtera l'inscription, **3 euros seront reversés au Téléthon**. Sachant que si quelques animations se dérouleront en marge de la course au profit du Téléthon, ce dernier se tiendra les 8, 9 et 10 décembre (cf. programme joint).

L'organisation de cette course est des plus sérieuses avec, aux côtés du **service des Sports** de la Ville de Romans, **l'Entente Athlétique Romane Péageoise (EARP)** ; et ce ne sont pas les près de 900 participants de l'édition précédente qui vous diront le contraire.

Attention ! La 2^e boucle sera seulement accessible aux coureurs qui auront parcouru la 1^{re} en moins de 50 minutes. Prévue aux alentours de 20h35, l'arrivée sera diffusée en direct sur un écran géant.

Cette 3^e édition sera parrainée par **Renaud Rouanet, l'un des meilleurs ultra-trailers français**. Cette année encore, il a réalisé une très belle saison avec, quatre podiums, deux victoires et un « Top 10 » (9^e) lors de la Diagonale des fous.

Coureurs amateurs ou chevronnés, licenciés ou non, tout le monde peut participer, à partir de la catégorie cadet (16 ans), sur présentation, pour les non-licenciés des Fédérations d'athlétisme et de triathlon, d'un **certificat médical** de moins d'un an. Le nombre de dossards sera limité à 1500.

Plus d'informations sur www.ville-romans.fr & sur www.earp.fr

L'URBAN TRAIL DANS LE DETAIL

Rappel

La Ville de Romans a souhaité organiser un **événement alliant sport et patrimoine** qui participe à l'**animation** et à l'**attractivité** de la Ville. Elle a porté son choix sur un **Urban Trail**, s'appuyant pour son organisation sur l'Entente Athlétique Romane Péageoise qui met à disposition pas moins de **80 bénévoles**.

Plus **ludique** qu'une course classique, cette **course à pied en milieu urbain, au cœur du centre historique**, plaira aux férus de sport comme aux amateurs de courses insolites.

Le parcours qui s'étendra sur **environ 11,2 km** est **très accessible et conforme au règlement de la Fédération Française d'Athlétisme**. Mais, contrairement aux 10 km traditionnellement organisés au mois d'octobre par l'EARP, il n'y a pas de notion précise de temps ou de kilomètres à réaliser car il n'y a pas de qualification à la clé.

Des parrains de choix

Pour sa première édition, en 2015, cet événement avait été soutenu par le champion de triathlon romain **Tony Moulai**, vainqueur de la coupe du monde en Corée en 2013 et professeur d'EPS au lycée Bouvet. Toujours très impliqué dans la vie romane, celui-ci nous a fait l'amitié d'être présent à la conférence de presse. Il a remporté cette année, entre autres, le titre de champion de France vétérans de trail long à Gérardmer sur un parcours de 60 km et 3500 mètres de dénivelé positif.

Parrain de la 2^e édition, **Renaud Rouanet** sera de nouveau parmi nous pour cette 3^e édition. Pompier professionnel à Romans, il est l'un des meilleurs ultra-trailers français avec une belle régularité au plus haut niveau depuis 2001. Il a réalisé en 2017 une très belle année avec, sur les cinq principales courses au programme, quatre podiums, deux victoires et un Top 10, avec une 9^e place lors de la 25^e édition de la Diagonale des fous dont le niveau, cette année, était particulièrement relevé. Il clôture l'année avec une 2^e place au Challenge national UMNT.

Sponsoring et mécénat

Cette troisième édition est sponsorisée par :
Le Romans des lunettes, 1083, Soft'In et JRC Réflex,
comme on pourra le voir sur les dossards.

Une convention de mécénat a également été signée avec le
groupe Genin

Les dossards pourront d'ailleurs être retirés le jeudi et le vendredi à la concession automobile Genin Volkswagen (22, allée du Lyonnais à Bourg-de-Péage)

Les petits plus

- 1- **Une caméra sera placée sur la ligne d'arrivée** et permettra aux coureurs d'accéder à la vidéo en ligne sur le site de Race & Result, sur la page des résultats ;
- 2- **Un écran géant sera installé** à proximité immédiate de l'arrivée et retransmettra les images en direct ;
- 3- **Un pointage intermédiaire (tapis pour puce)** sera posé à la fin du premier tour pour permettre aux concurrents de connaître le détail de leur performance.

Une course solidaire

Cet Urban Trail est une belle occasion de se lancer un défi, juste avant les fêtes, entre amis, entre sportifs ou encore en famille, d'autant que l'inscription reste modique. Mais c'est aussi l'occasion de faire œuvre de **solidarité puisque sur les 6€ que coûte l'inscription, 3€ sont reversés à l'AFM Téléthon.**

D'autres animations seront également organisées ce même jour, place Maurice-Faure avec, notamment, à 15 heures, un flash mob géant avec la chanteuse Florence Tissier, le chorégraphe Rémy Magaud et DJ Nono aux platines. Vous pourrez également assister à un Happening par la peintre Anna et à partir de 19h30, des animations seront proposées par Des Balles ton cirque et l'Harmonie de Jacquemart.

Un petit avant-goût des animations qui seront organisées dans le cadre du **Téléthon les 8, 9 et 10 décembre prochain.** Programme disponible dans tous les lieux publics et sur le site de la Ville.

Rappelons qu'en **2016**, grâce à la mobilisation de tous, particuliers et associations, la somme récoltée pour le Téléthon avait été de **4528 €.**

Les caractéristiques du parcours

Le parcours a été établi par **Henri Chambris**, directeur du service des Sports de la Ville, en lien avec **Claude Roncaglione**, directeur de course de l'EARP.

Tout, sauf plat et linéaire, il est constitué de **deux boucles, intra-muros**, qui traversent de part en part le centre historique avec, un **dénivelé positif de 200 mètres.**

Ce sera l'occasion de **redécouvrir le centre historique.** Le parcours passera, en effet, **à proximité de nombreux monuments historiques** (Collégiale, musée de la chaussure, tour Jacquemart, hôtels particuliers...).

La **topographie particulière de la Ville** ajoute à sa difficulté avec ses **montées**, ses **descentes**, ses **escaliers (635 marches)**, ses **ruelles étroites** tantôt **goudronnées**, tantôt **pavées**, **ses chemins caillouteux** et ses **parties enherbées...** qui occasionnent de **nombreux changements de rythmes**, contrairement à une course classique.

Le parcours passera, en outre, par les jardins du musée international de la chaussure mais aussi par le parc François-Mitterrand, dans sa partie la plus sauvage, avec une **montée aux flambeaux...** Une **partie peu éclairée** pour laquelle le **port d'une lampe frontale est fortement recommandé. Un joli ballet de lumière en perspective. !**

Bien sûr l'ensemble du circuit sera balisé. Il comportera de **nombreux points de signalement tenus par des bénévoles** de l'EARP, des services de la Ville et autres... **Quatre points de blocage de circulation** seront également tenus par la Police municipale. Des **ballons éclairants** seront implantés dans les zones les plus sombres.

Le top départ sera donné à 20 heures, devant la collégiale Saint-Barnard, quai Ulysse-Chevalier. **Les premières arrivées sont prévues à partir de 20h35**, place Maurice-Faure avec diffusion sur écran géant.

C'est le cycliste **Lucas David**, 18 ans, éducateur au **VSRP**, qui ouvrira la course et c'est le vététiste **Olivier Durrat**, également membre du VSRP, qui la clôturera.

Running et patrimoine

Le départ sera donc donné à 20 h, devant la collégiale Saint-Barnard. Vous longerez d'abord l'Isère, un petit échauffement avant d'attaquer une première montée, via la rue des remparts Saint-Nicolas, qui vous amènera jusqu'au musée international de la chaussure mais ce n'est que lors de la seconde boucle que vous traverserez ses superbes jardins avec, à la clé, quelques marches d'escaliers.



©Joël Garnier – Ville de Romans

Vous redescendrez ensuite par la rue Sainte-Marie, mais pour mieux remonter par la rue du Puy : un joli petit raidillon ! Arrivé sur le plateau, un peu de répit. Devant vous, Notre-Dame-de-Lourdes... Mais c'est à gauche qu'il vous faudra tourner, place du Champ-de-Mars. Petit coup d'œil rapide sur la droite pour apercevoir, dans l'ombre, la Fanny, déesse vénérée des boulistes.

Et voilà que ça recommence ! Des escaliers, un moindre mal : cette fois-ci, ils sont en descente avec, à votre gauche, le square Marcel-Carné. Direction la place Jules-Nadi que vous traverserez, moyennant un petit crochet par la côte des Cordeliers, pour trouver de nouveaux escaliers avec, à votre gauche, le kiosque à musique. On s'élance vers Fanal, via la rue de la Banque, tout en descente.

Arrivée rue Mathieu-de-la-Drôme. Enfin du plat ! Mais aussi les premiers pavés... Sur votre droite, un magasin de chaussures, des créations Made in France ! Nous sommes maintenant au cœur du centre historique. Les rues sont plus étroites et surtout, ça remonte ! Avec encore, rue du Lieutenant Sauvageon, une petite volée d'escaliers, un peu de goudron...



©Joël Garnier – Ville de Romans

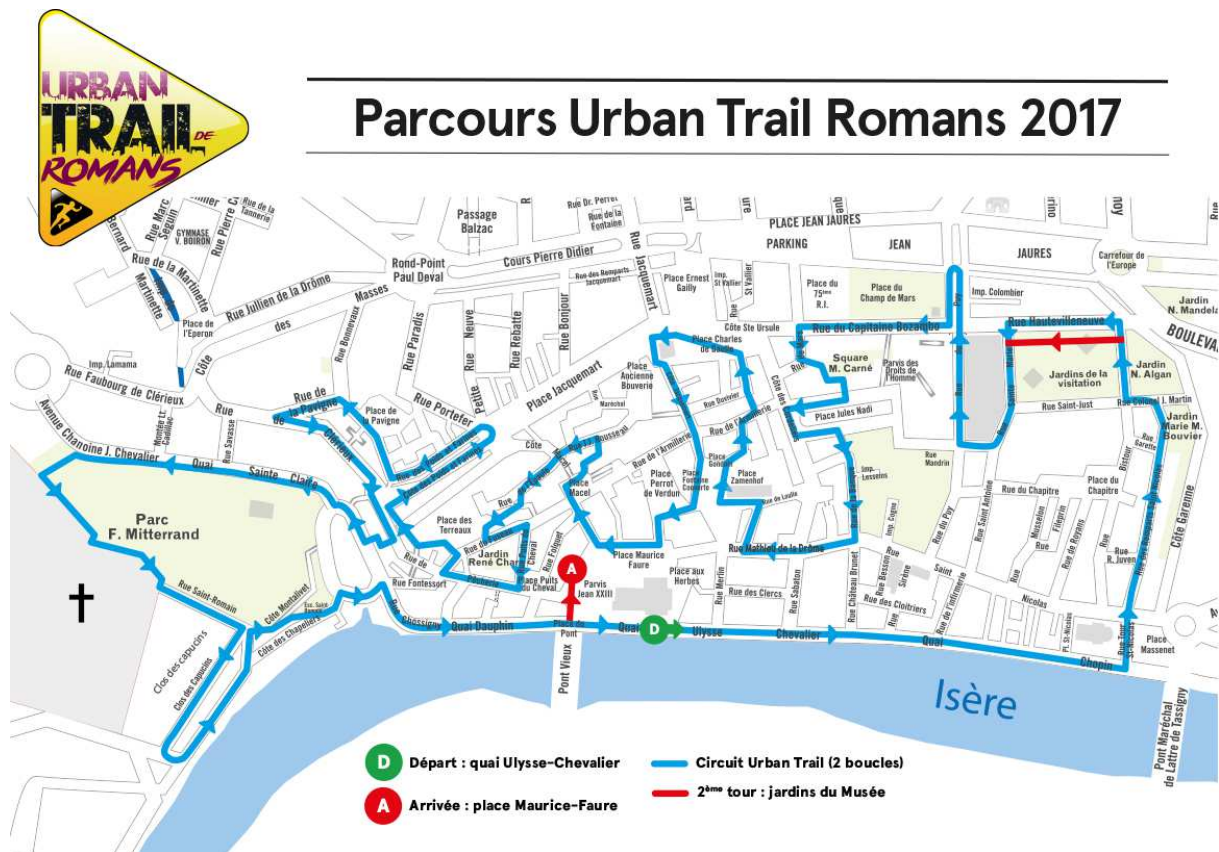
Vous voilà arrivés place Charles-de-Gaulle où se dresse notre fier Jacquemart qui, du haut de sa tour égrène inlassablement les heures. Juste le temps d'en faire le tour ou presque et l'on replonge rue de l'Armillerie avec un petit regard, quand même, sur l'architecture de ce superbe hôtel particulier, là, juste sur la droite.

Direction maintenant, place Maurice-Faure où l'on retrouve la vénérable collégiale Saint-Barnard. Admirez-là encore l'architecture, si vous en avez le temps... Au sol, encore et toujours des pavés mais que, bientôt l'on quitte pour s'engouffrer dans la petite rue de l'Ecosserie, si typique avec son arche, s'en suit un enchevêtrement de ruelles et de calades, avant de rejoindre la rue du fuseau et enfin, la rue Pêcherie dite des artisans d'art... Admirez sur votre gauche la vitrine de l'éventailiste...

Un petit crochet par la côte poids-des-farines, via la côte du Croton, juste le temps d'apercevoir l'une des 21 stations du chemin de croix qui mène au Calvaire des Récollets, quelques escaliers encore et l'on enchaîne, retour au plat, avec la rue de Clérieu, on revient sur la rue Pêcherie pour emprunter l'escalier Josaphat en direction de la place de la Presle et du quai Sainte-Claire où une nouvelle épreuve vous attend.

C'est là que votre lampe frontale vous sera plus que précieuse car, ici, pas de lumière, vous entrez dans la partie sombre du parc François-Mitterrand, via un chemin caillouteux qui vous entraînera derrière le cimetière avec une vue imprenable sur Romans « by night ».

De là, vous rejoindrez la côte des Chapeliers que vous descendrez, en longeant l'Isère, jusqu'à la place de la Presle. Vous apercevrez peut-être, à la lueur des candélabres, les fameuses maisons des tanneurs reconnaissables à leurs façades en bois. Dès lors, il ne vous restera plus que quelques mètres à parcourir avant d'arriver à collégiale Saint-Barnard et de repartir pour une deuxième boucle !



L'URBAN TRAIL PRATIQUE

La course est ouverte à tous les athlètes, licenciés FFA ou non, à partir de la catégorie cadet

Inscriptions

L'inscription est payante : 6€. Elle peut se faire par courrier, en ligne ou sur place, le jour J, mais en aucun cas par téléphone. Elles seront closes le samedi 2 décembre, à 19 heures, dernier délai.

- **Par courrier** : bulletins d'inscriptions à adresser à l'EARP TRAIL - 42, rue André-Chénier - 26100 Romans.
- **En ligne** : sur le site www.earp.fr jusqu'au 28 novembre
- **Sur place** : le jour J, soit samedi 2 décembre, de 15h à 19h, 22 place Maurice-Faure.

Pièces à fournir obligatoirement

- **Pour les non licenciés**, un certificat médical **de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition de moins d'un an**.
- **Pour les licenciés FFA, FFCO et FFT**, joindre une photocopie de la licence en cours si inscription par courrier.

Catégories et récompenses

Catégories

Cadet H/F : 2002-2001 ; Junior H/F : 2000-1999 ; Espoir H/F : 1998-1997-1996 ; Senior H/F : 1995 à 1979 ; Master 1 H/F : 1978 à 1969 ; Master 2 H/F : 1968 à 1959 ; Master 3 H/F : 1958 à 1949 ; Master 4 H/F : 1948 à 1939 ; Master 5 H/F : 1938 et avant...

Récompenses

Seront récompensés les 5 premiers au scratch H/F et le premier de chaque catégorie. Ils recevront coupes, médailles... Enfin, un cadeau sera remis à tous les participants : tour de cou / bonnet polaire floqué avec le visuel de l'Urban Trail.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu :

- Jeudi 30 novembre, de 17h à 19h, ou vendredi 1^{er} décembre, de 17h à 19h, à la concession Genin Volkswagen, 22 allée du Lyonnais à Bourg-de-Péage ;
- Le jour de l'épreuve, soit le samedi 2 décembre, de 15h à 19h30, place Maurice-Faure.

L'EARP, C'EST...

- Tout l'athlétisme : de « Baby-Athlé » (dès 5 ans) à « Masters ».
- Une section « Course hors stade » (5 – 10 km, semi-marathon, marathon, « longue durée », trail), et une section « Loisir », un groupe « marche nordique » (nouveau 2017-2018).
- Un pôle performance pour les athlètes classés dans les 50 meilleurs Français avec un suivi médical, sportif, scolaire, professionnel.
- 380 licenciés âgés de 5 à 70 ans. 16 entraîneurs bénévoles, 1 salariée et des athlètes de très bon niveau, que ce soit en athlétisme « Piste » (sprint, haies, demi-fond, sauts, lancers) ou en « Course hors stade ».

Renseignements du mardi au vendredi, de 9h à 12h et tous les soirs de la semaine, de 18h à 20h, au stade Marcel-Guillermoz.

Circulation, stationnement : mode d'emploi

Circulation interdite

- **Le samedi 2 décembre, de 19h00 à 23h00, sur l'itinéraire suivant :**

Quai Ulysse-Chevalier, Quai Chopin, rue Tour Saint-Nicolas, rue des Remparts Saint Nicolas, jardin Nicole-Algan et jardin de la Visitation, rue Haute-Villeneuve, rue Sainte-Marie, rue Saint-Just, rue Louis-Mandrin, rue du Puy, rue du Capitaine-Bozambo, rue de Mars, escalier de la Poste, place Jules Nadi (la côte des Cordeliers et la rue de la Banque), côte des Cordeliers, rue de la Banque, rue Saint-Nicolas, place Lally-Tollendal, rue Mathieu-de-la-Drôme, rue Tortorel, rue de Loulle, rue Pérellerie, place Gondoin, rue Giraud, rue de l'Armillerie, rue du Lieutenant-Sauvajon, rue Duvivier, rue du Nord, place Charles-de-Gaulle, parvis de la Tour Jacquemart, côte Jacquemart, place Fontaine-Couverte, Place Perrot-Verdun, rue Péliisserie, place Maurice-Faure, rue de l'Ecosserie, place Macel, côte Bonnot, rue Jean-Jacques-Rousseau, rue de l'Epaule, côte des Crottes, rue du Fuseau, rue du Puits-du-Cheval, place Puits du Cheval, rue Pêcherie, côte du Crotton, côte Poids-des-Farines, rue Poids des Farines, côte Durand, rue place de la Pavigne, rue de Clérieux (direction rue Pêcherie), escalier Josaphat, place de la Presle, Quai Ste-Claire (en direction du théâtre de la Presle), avenue Jules-Chanoine-Chevalier, parking du Théâtre de la Presle, parc François-Mitterand, rue Saint-Romain, clos des Capucins, côte des Chapeliers, côte Montalivet, escalier Saint-Romain, place de la Presle, rue Chossigny, quai Dauphin, place du Pont.

- **Le samedi 2 décembre, entre 19h00 et 23h00 , seront également interdits à la circulation en raison des restrictions ci-dessus.**

Pont Vieux, rue de la Savasse, rue de Clérieux (entre la côte des Masses et la rue de la Savasse), rue Bonnevaux (entre le parking de l'immeuble Le lavoir et la rue de la Pavigne, rue Fontessort, rue Folquet, rue Bonjour, rue des Remparts-Jaquemart, côte Garenne, rue Sabaton, rue Château-Brunet, rue Jacquemart (entre le cours Pierre-Didier et la place Charles-de-Gaulle), rue Saint-Nicolas (à partir de la rue du Puy), la rue du Puy à partir de la rue Bayard.

Déviations

- **Pour les usagers en provenance du Pont-Vieux (côté Bourg-de-Péage), déviation par** le Pont de-Lattre-de-Tassigny, l'avenue Charles-Jourdan, le boulevard Voltaire, la place Jean-Jaurès, le cours Pierre-Didier, la côte des Masses, la rue Faubourg-de-Clérieux, l'avenue Berthelot (itinéraire valable dans les deux sens) ;
- **Pour les usagers, en provenance de la rue de Bellevue, déviation par** la rue Calixte-Lafosse, la rue Magnard, l'avenue Berthelot, le giratoire Yitzhak-Rabin, l'avenue Louis-Saillant, la rue Simone-Abat et l'avenue Duchesne (itinéraire valable dans les deux sens).

La circulation côte Sainte-Ursule sera maintenue.

Des points de cisaillement seront régulés par la Police municipale : rond-point Dr Morel, partie basse de la place du 75^e RI, Pont-Vieux (côté Romans-sur-Isère), en haut de la côte Poids-des-Farines, à l'entrée de l'avenue Chanoine-Jules-Chevalier (giratoire au bas de l'avenue Berthelot), à l'angle de la rue Calixte-Lafosse et de la côte des Chapeliers, rue Savasse/rue de Clérieux, place du Champs-de-Mars/ Haut de la rue du Puy.

Stationnement interdit

- **Le samedi 2 décembre, de midi à minuit** : place du pont (au droit de la collégiale Saint-Barnard, côté quai Ulysse-Chevalier ; place de la Presle dans son intégralité ; devant le théâtre de la Presle et au droit de la Cité de la musique (réservé au public du concert programmé à la Cité de la musique et aux équipes techniques EARP/Ville de l'Urban Trail) ;
- **Le samedi 2 décembre, de 14h à minuit** : sur le parking du cimetière rue Calixte-Lafosse (sauf personnes autorisées) ; quai Ulysse-Chevalier et quai Chopin (jusqu'à la rue Tour Saint-Nicolas), rue Puits-du-Cheval, place Jules-Nadi (entre la rue de la Banque et l'escalier de la Poste, sur les deux voies, des deux côtés), rue Louis-Mandrin, rue Jean-Jacques Rousseau (entre les côte Bonnot et Macel), rue Pêcherie (au droit de l'escalier Josaphat), côte Montalivet, rue Saint-Romain et en haut de l'escalier éponyme.